



## Retour de Fortune

Il y a dans l'air du temps un parfum nauséabond de régression, dans les têtes, dans les décisions et dans les actes. Entre nos voisins germaniques qui redécouvrent les joies des veillées au coin du feu allumé dans les locaux prévus pour accueillir des émigrés, notre gouvernement qui simplifie – comprenez dépèce – le code du travail (autrement dit, qui réduit la protection des salariés contre la précarité), la brillante Ministre El KOHMRI qui n'est pas opposée à l'autorisation de l'augmentation du temps de travail des apprentis de moins de 18 ans et cet abruti de député Les Républicains dont le nom ne mérite même pas d'être cité qui propose de transformer les allocations familiales en bon d'achats, nous galopons vers un futur qui sent bon le 19ème siècle. C'est vrai qu'en France c'est la difficulté de licencier qui explique le chômage massif. Foutaise ! N'importe quel patron peut licencier à l'heure actuelle, même abusivement. Sa seule contrainte sera financière avec le versement d'indemnités ou de condamnations pécuniaires en cas de jugement du Tribunal de Prud'hommes.

Ce que réclament Gattaz et ses sbires, c'est la gratuité du licenciement, des salariés Kleenex, que dis-je des salariés ?!, des auto-entrepreneurs qu'on rémunère sur facture. Hop, abracadabra, disparues les méchantes charges sociales qui ruinent la compétitivité. Ils cotiseront bien assez eux-mêmes avec la facture qu'on leur règle. Et vive le retour aux travailleurs journaliers. Plus besoin de contrat, pas besoin de lois, à bas tous ces freins à la croissance, on fait « tope là » : tu viens le matin, s'il y a du boulot : tu bosses. S'il n'y en a pas, eh ben tu reviens demain. C'est comme ça qu'on créera la bonne croissance qui créé des emplois, si, si.

Et puis pourquoi verser des allocations au petit

peuple qui s'en sert pour boire au lieu de nourrir ses enfants ? Des bons d'achats à utiliser dans les hypermarchés des copains Leclerc ou Arnaud voilà ce qu'il leur faut. Réinventons le ticket de rationnement.

D'ailleurs pourquoi leur permettre d'élever des enfants à ces pauvres ? Si c'est pour en faire des crétins sans dents qui se foutent sur la gueule autour des stades de foot en empêchant les bonnes gens de dormir, autant les faire bosser le plus tôt et le plus longtemps possible. De toute façon des gosses de pauvres on n'en a plus besoin, on a des robots. Faudrait peut-être remettre au goût du jour les théories de l'eugénisme, il y a peut-être quelque chose à creuser par là.

C'est comme le service public, encore un truc pour les pauvres. Quand on a les moyens qu'est-ce qu'on s'en fout des soins accessibles pour tous, de l'école publique gratuite, des transports en communs, tous ces lieux de promiscuité avec la plèbe, tous ces endroits qui puent la sueur ? Et les fonctionnaires ? Je n'en parle même pas : des parasites incapables qui ne font rien qu'à nous coûter et à saper la concurrence. Sauf les hauts-fonctionnaires, ceux-là on les paye grassement mais ils nous sont bien utiles à démanteler les réseaux et à préparer le terrain pour nous refiler les marchés juteux. En fait, ce ne sont pas des traitements mirobolants qu'on leur sert à ceux-là, c'est de l'investissement à moyen terme sur les futures curées qu'on a déjà commencé à lancer sur les services publics.

Il nous manque juste une bonne petite croisade pour nous faire encore plus de fric avec les flingues. Mais ne désespérons pas, entre Daesch, la Syrie, Poutine, l'Iran et la perspective d'un Donald à la maison blanche, il y tout lieu d'être optimiste. On va continuer de s'en mettre jusque-là.

**On l'avait il y a encore un siècle, le socialisme Hollandais va nous le rendre.**

## Halte à la casse du code du travail !

Il est décidément la cause de tous nos maux ce malheureux code du travail, que le gouvernement et le patronat n'ont cessé de mettre à mal à la manière des animaux malades de la peste qui crient « Haro sur le baudet » !

Récemment les lois MACRON et REBSAMEN ont généralisé le travail du dimanche, ont facilité les licenciements économiques, et réduit le nombre et les moyens des représentants du personnel dans les entreprises. Et VALLS pour sa part, prépare une réforme pour retirer encore plus de droits aux salariés. Les grandes lignes de la réforme ont été fixées dans un rapport rendu par le haut fonctionnaire

Jean-Denis COMBEXELLE. Tous les acquis sociaux obtenus de haute lutte par nos prédécesseurs sont ainsi les uns après les autres taillés en pièce par « des gens soi-disant de gauche ». Le droit du travail en France s'est construit selon un principe simple. Le code du travail fixe le socle minimum de droits accordés à tous les salariés, quel que soit leur secteur d'activité et leur employeur. C'est avec ce principe fondamental que le gouvernement, le patronat, et

les experts auto-proclamés, veulent en finir... et prennent pour prétexte la prétendue illisibilité du code du travail. L'affirmation est pourtant fautive et malhonnête. D'une part le code du travail n'est pas plus gros ou moins lisible que le code de commerce ou le code monétaire et financier. Nos ministres ne proposent pourtant pas de les dégraisser ! D'autre part, si le nombre de pages du code augmente, à l'image du code général des impôts, c'est en raison des modifications qui ne cessent d'y être apportées, afin de satisfaire des demandes du MEDEF. La loi MACRON a par exemple ajouté plusieurs articles afin d'étendre les possibilités de faire travailler des salariés le dimanche. Enfin la réforme VALLS ne rendra pas le droit du travail plus simple, bien au contraire, puisque le droit pourra considérablement varier d'une entreprise à l'autre. Si le gouvernement veut vraiment rendre le code du travail plus lisible, une solution s'impose : supprimer les multiples dérogations au repos quotidien, au calcul des heures supplémentaires ou au repos dominical qui détériorent nos conditions de vie et de travail. Il ne faut pas se leurrer, si la réforme concerne les travailleurs du privé avant tout, ce sera ensuite le tour de celles et ceux du secteur public. Le 1<sup>er</sup> ministre n'a-t-il pas déclaré « Il faut un rapport Combexelle pour la fonction publique » ? Ce sont les droits des salariés pour les années à venir qui se discutent en ce moment. Il ne faut donc pas attendre pour nous en mêler ! Avec la CGT, mobilisons-nous contre la réforme Valls-El Khomri !



## Tout est absolument sous contrôle...

**N**égocier à la DGFIP sous autorité des monarques absolus de la Centrale ou locaux a de façon évidente pris la tournure d'un monologue. Les décisions qui se veulent encore intégrées au dispositif du dialogue social ont donc pour tous un goût amer.

Pourtant l'affaire avait été vendue autrement dans les instances paritaires locales. Ainsi lors d'un certain CTL du mois de décembre dernier concernant la création des structures PELP et PTGC dans le département, une fois de plus les organisations syndicales ont été flouées, roulées dans la farine.

Les choses semblaient tellement claires et limpides que la restructuration a été annoncée comme l'opération la plus transparente pour les agents concernés ; rien ne bouge donc aucune inquiétude à avoir : vous voyez décidément le mal partout...

Étudiée par la mission stratégie locale et soumise au bureau métier qui se rapproche des bureaux parisiens SPIB (stratégie pilotage budget) pour contrôler, en concertation avec les RH de Bercy, la bonne réalisation de cette restructuration semblait ne présenter aucune objection.

Quand tous ces bureaux communiquent bien, on peut alors réellement parler de stratégie mais en l'espèce, il y a eu de grands ratés stratégiques sur l'affaire. De toute évidence, la DGFIP a été dans tous ses états ; il aura fallu attendre **un mois**, un arbitrage le 14 janvier pour soumettre aux intéressés, le lendemain, les conséquences et choix à effectuer, formuler leurs vœux dans Agora à rendre pour le 22 janvier ! Pourquoi ? Tout simplement parce que la stratégie ne s'inscrit pas toujours dans les contours des règles statutaires, surtout s'agissant de cas particuliers.

Dans l'intervalle, à chaque jour, à chaque interlocuteur, des dires contradictoires, des règles de gestion plus ou moins contestables, opposables ?... Jusqu'au verdict « Vous ne pouvez pas... Il vous faut... Faites valoir... Rien n'est garanti, dès l'an prochain... Vous n'avez que très peu de choix... »

Tout est sous contrôle ??? Du moins c'est ce qu'aurait pu laisser augurer l'appui de la fameuse prime de restructuration des services (PRS) : acheter du silence, vendre du rêve... Quand il n'y en a pas ou plus, le réveil pourrait être brutal.

Cette anecdote tombera bien vite aux oubliettes mais le mois de décembre et les vacances de Noël de cette poignée de collègues, sans compter cette longue attente pour connaître le dénouement de ce pataquès administratif aura pesé dans la vie professionnelle de ces agents. Et qui s'en croit fortement éloigné repensera à ces quelques lignes : nul besoin d'être devin pour se douter du retour de tels agissements à l'avenir avec, cette fois-ci peut-être, des conséquences individuelles beaucoup plus lourdes.

En guise d'épilogue, on ne pourra s'empêcher de lire avec attention la note du bureau GF3A (mission foncière) parue le 20 janvier 2016 (quelques jours après la réunion d'information RH, comme c'est bizarre) portant sur la réorganisation du réseau (ASR 2017) plus particulièrement la suite du chantier SIP-CDIF ainsi que sur les PELP. Là encore lorsque la main sur le cœur certains affirment ne pas connaître le devenir de structures, il ne faut plus les croire.

***Pourtant il ne faudrait jamais confondre vitesse et précipitation, car on aurait pu faire beaucoup plus ergonomique, beaucoup plus gérable, plus performant avec une réflexion un peu plus poussée. Les structures ainsi créées seront revues, car non efficaces en l'état, en manque récurrent d'effectif, sans garantie d'être complétées et surtout ne permettant pas de faire face aux multiples tâches demandées... Personne ne reconnaîtra ces erreurs puisqu'il les qualifiera de maladroites, à la marge, mais sachez-le, chers décideurs, d'ores et déjà le mal est fait !***

## La charrue avant les bœufs.

Dans le cadre de la dématérialisation à tout prix, et du tout informatisé, comme il y a eu quelque temps pour l'accueil des professionnels, la DGFIP a dans la tête de mettre à disposition du public un PC afin de pouvoir consulter les services de la Caisse d'Allocations Familiales.

Il s'agit en clair dans la perspective de la suppression de la PPE : de permettre au public de consulter les services de la CAF, en vue d'obtenir notamment, une simulation de sa situation au regard de cette fameuse prime d'activité.

Pour ce faire, il a été prévu en haut lieu, que les sites du 35 avenue des Vosges et de Schiltigheim assureraient ce dispositif à titre expérimental dès la mi-février. Or, à la fin février, deux PC dédiés ont bel et bien été installés aussi bien au CFP de Schiltigheim que dans un des bureaux de l'accueil du CFP de Strasbourg. Ce dernier est installé en dehors du champ de vision de l'ensemble des agents de l'accueil, donc dans une zone non-sécurisée.

Mais il semble bien que pour l'instant les usagers en ignorent tout simplement l'existence. Ceci n'est pas un drame en soi, car on se souvient que l'appareil dédié en son temps à l'accueil des professionnels sur le site du 35 n'est quasiment jamais activé.

Mais à la DGFIP on fait une fois de plus de l'esbroufe, des effets d'annonce, de la poudre aux yeux, et la CGT s'interroge quant aux réactions d'un public qui forcément posera des questions spécifiques à la CAF, et auxquelles les agents chargés de l'accueil ne pourront bien évidemment pas répondre. Une fois de plus, les agents concernés passeront pour des incapables aux yeux d'un public déjà suffisamment remonté et agressif, et devront éventuellement, comme s'ils n'en avaient pas déjà assez comme cela, subir son courroux.

C'est à se demander s'il n'y a pas au passage et derrière tout cela, une volonté de nuire à l'image du service public.

Naïve la Cigogne ?

## Du grand n'importe quoi !

**D**ans sa frénésie de réduire le réseau comptable du département, la DRFiP 67 en arrive à créer des situations ubuesques, de véritables usines à gaz, qui compliquent les choses au lieu de les simplifier. C'est ainsi que suite à la fermeture du poste de RHINAU au 1<sup>er</sup> janvier 2015, devant l'insistance du maire de la localité, il avait été institué une permanence hebdomadaire, ceci jusqu'au 31 décembre 2015. Le dispositif touchant à sa fin, consécutivement aux nouvelles jérémiades de l' élu local, M. HOUTEER lui a consenti une permanence semestrielle d'un jour, alors que la Logistique a rapatrié tout le matériel (ordinateur, terminal CB etc.). Dès lors, un agent soit du SIP, soit de la Trésorerie d'ERSTEIN va devoir se farcir le déplacement, pour ramasser des chèques ou éventuellement donner des renseignements réglementaires aux contribuables. En fait, la DRFiP maintient un semblant de service public pour calmer le maire, sans les moyens logistiques adéquats. Les agents du fisc passeront une fois de plus pour des fainéants ou des incapables, ne pouvant même pas informer les contribuables des sommes dues (impôts, produits locaux), ni procéder à aucun encaissement hors chèque bancaire.

C'est une fois de plus l'agent chargé de la corvée qui va trinquer et payer les pots cassés, bref, s'en prendre plein la tête, de la part du contribuable qui se sera déplacé pour rien !

En outre, l'on peut légitimement s'interroger quant à la publicité qui va être faite pour ce dispositif complètement ridicule.



## Immobilier et sécurité.

L'on se souvient qu'au moment de la fusion de nos deux administrations fiscales en 2012, parmi les travaux de rénovation à réaliser au CFP du 35 avenue des Vosges, figuraient à l'origine des locaux de détente (une salle par étage). Que sont devenues ces belles promesses ? Eh bien ces locaux ont été vampirisés par les services environnants (SIP et SIE), sans que l'immobilier et son architecte de prédilection n'y trouvent à redire. Avec la récente restructuration du CFP de Schiltigheim, qui accueille depuis peu la Trésorerie de Schiltigheim Collectivités, l'immobilier a cette fois réussi le tour de force d'installer en plein centre de l'immeuble, une salle de réunion littéralement coincée entre un secteur d'assiette et le couloir. Cette salle ne dispose d'aucune ouverture sur l'extérieur, et ne comporte aucun moyen d'aération, et l'air y devient rapidement irrespirable. La seule solution pour éviter l'asphyxie est d'ouvrir les deux portes du local, au risque de déranger les agents du SIP, et dans cette éventualité, il n'est plus question de confidentialité. Il a été constaté de surcroît, au cours d'une réunion syndicale que la VMC ne fonctionne pas, et qu'un bloc de secours était carrément fixé au plafond, et non comme il est normal au-dessus de l'ouvrant à emprunter en cas d'évacuation des locaux. La CGT utilisatrice occasionnelle de l'endroit remercie certes les gestionnaires du site, pour la mise à disposition de la salle, mais s'interroge au passage quant au non-respect des impératifs sécuritaires en la matière. Il y a là visiblement des failles importantes dont le CHS-CT devra s'inquiéter d'urgence. Comment a-t-on pu laisser passer cela ?

## Simplifications : Banque de France, retour vers le passé.

À la comptabilité, en fin de journée, il est de coutume de faire suivre les chèques à la Banque de France, pour prise en compte et ce genre de choses (pour ce qui est de la procédure, n'importe quelle cellule compta pourra vous renseigner).

Cet envoi pose visiblement problème à quelqu'un "d'important" puisqu'en moins d'un an, si le fond n'est pas remis en question, la forme quant à elle, c'est-à-dire les modalités de cet envoi, a déjà fait l'objet de deux mises à jour, dont les précisions pourraient prêter à sourire, tant elles entrent dans le détail, si elles n'étaient cependant pas quelques peu con-



tradictioires : d'abord on nous dit "pas d'agrafe, pas de trombone, mais un élastique permis" et depuis peu c'est devenu : "pas d'agrafe, pas de trombone, pas d'élastique, mais il faut quand même agraffer le bordereau !"

... CHERCHEZ L'ERREUR !

L'adage ici adapté à la situation "trop de précision tue la précision" s'en trouve vérifié, car pour le coup, on en vient même à se demander à quel endroit des documents il faut agraffer !

Actuellement, il semble évident qu'il est des sujets de pré-occupation plus im-

portants que ce genre d'information, mais il reste toutefois important de relater les aberrations auxquelles sont confrontées les agents, quel que soit le service, car, il ne faudrait pas oublier qu'à l'origine de toutes ces pinailleries de merde, il y a quand même un fonctionnaire qui pourrait être employé à mieux, comme nous réaliser un tutoriel vidéo explicatif du système sur Youtube !

### *Pratiques d'autrefois.*

Depuis plusieurs exercices déjà, la DRFiP 67 consacre annuellement d'importantes sommes d'argent à la rénovation, ou à rendre encore plus présentable, le palais royal, du "number one" au 4 place de la République (ouvrants, façade, etc.). Cette fois est programmée la restructuration du hall d'accueil de l'immeuble, celui-ci étant à l'avenir strictement réservé aux institutionnels ou dirons-nous, aux hauts personnages de l'État. Dès lors, depuis la mi-février environ, les agents ne sont plus autorisés à emprunter l'illustre accès, même porteurs de leur carte professionnelle. Ils doivent impérativement accéder au bâtiment par la porte de service située à l'arrière, au 25 avenue des Vosges. Cela complique considérablement les choses, notamment l'accès à l'armoire à clefs, qui devient un véritable jeu de piste. Rien de foncièrement choquant à ces nouveautés a priori, sauf que, et c'est là que le bât blesse, la procédure n'est pas la même pour les manants (les agents) et leurs Seigneuries (les directeurs). Ces derniers, noblesse oblige, entrent toujours dans l'immeuble par la grande porte, alors que la valetaille doit se contenter d'une porte dérobée. Évidemment, elle faisait tache dans ce somptueux décor. Retour au XVIIIème siècle ! Ah ça ira, ça ira, ça ira ... !

## Vierzon : Ils et elles ne se laissent pas faire

Les agents des Finances Publiques de Vierzon sont en grève reconductible depuis le 19 janvier pour des emplois. La lutte menée à Vierzon est emblématique des suppressions d'emplois menées aux Finances Publiques depuis plus de 10 ans (2 130 encore pour 2016).

Les services sont exsangues. Le service public de proximité dans beaucoup d'endroits est mis à mal, voire purement et simplement détruit. C'est bien sûr le cas à Vierzon.

Reçus à Bercy le 28 janvier dernier, les agents de Vierzon n'ont quasiment rien obtenu.

Le 5 février dernier, ils ont écrit une lettre au Président de la République. Recevant le soutien des trois organisations syndicales nationales, avec la présence des 3 secrétaires généraux des syndicats des finances publiques CGT, Solidaires et FO, ils ont eu une mobilisation d'ampleur en soutien à leur lutte, le 11 février dernier. Reçus le 17 février par le Ministre, et le 19 février à la DG, les agents de Vierzon reçoivent de toute la France soutiens et contributions morales et financières chaque jour depuis le 19 janvier à la réussite de cette grève inédite.

Comme à Vierzon, partout en France, dans chaque service, discutons ensemble de nos besoins, définissons nos revendications et décidons ensemble des actions à mener.

<http://www.financespubliques.cgt.fr/public/action-vierzon>

## Journée d'action du 26 janvier 2016

**A**vec environ 1000 manifestants à Strasbourg durant la journée d'action des trois fonctions publiques du 26 janvier 2016 et en ce qui concerne la DRFIP du Bas-Rhin un taux de grévistes éloquent : 29,41 % toutes catégories confondues (taux national : 24,91 %), nos services ont exprimé le malaise ressenti.

38,38 % des collègues C et 33,63 % des collègues B soit 35,56 % pour les deux catégories ; plus d'un agent sur trois étaient en grève.

Les 15,18 % de cadre A grévistes sont également révélateurs des difficultés rencontrées par l'encadrement de terrain d'autant plus si l'on considère les 40,74 % de grévistes parmi les cadre A dans les Trésoreries et les 5,50 % de grévistes A+ sont exclusivement des collègues travaillant également en Trésorerie.

La Cigogne était de la délégation intersyndicale reçue par un obscur directeur de service de la préfecture, le Préfet, représentant du gouvernement en Région, ayant sans doute beaucoup plus important à faire que de recevoir les revendications des agents des trois fonctions publiques.

Que fut-il répondu aux revendications de salaire, de renforcement des effectifs, de maintien des missions et de la qualité du service rendu ? Tenez-vous bien... tenez-vous mieux... eh bien que le Préfet ne peut rien faire à son niveau, qu'il fait « remonter » à Matignon. Il est donc comme nos Directeurs Régionaux successifs qui à leur niveau ne peuvent rien faire que « remonter » à Bercy.

À la fin, la Cigogne, et sans doute chaque contribuable serait en droit de se poser également la question, se demande pourquoi on paie des gens à de telles hauteurs de traitement pour qu'ils répètent à l'envi qu'ils sont dans l'incapacité d'agir en quoi que ce soit ?

**Supprimons donc ces intermédiaires coûteux et sans capacité d'action.**

